
Une bibliothèque nationale, un patrimoine universel : quelle responsabilité ? La politique internationale de coopération numérique de la Bibliothèque nationale de France

Isabelle Nyffenegger

International relations division, Bibliothèque nationale de France, Paris, France.

E-mail address: isabelle.nyffenegger@bnf.fr



Copyright © 2016 by Isabelle Nyffenegger. This work is made available under the terms of the Creative Commons Attribution 4.0 International License: <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0>

Abstract:

La Bibliothèque nationale de France a pour mission de conserver et de diffuser le patrimoine national mais également un patrimoine universel couvrant quarante siècles d'histoire des hommes et des idées. Depuis plusieurs années, elle s'est engagée dans une politique résolue en faveur de la préservation numérique de ces mémoires et patrimoines partagés. Concrètement, elle développe des partenariats avec des institutions étrangères patrimoniales et de recherche désireuses de reconstituer un patrimoine national dispersé, de valoriser une histoire partagée avec la France ou encore de garantir une préservation pérenne à des collections en danger. La présente communication entend montrer comment ces nouvelles formes de coopération numériques internationales participent de la définition de ce que pourrait être le principe d'une responsabilité partagée pour la préservation, la diffusion et la valorisation d'un patrimoine considéré comme un « bien commun de l'humanité ». A ce titre, elles constituent un prolongement numérique du programme « Mémoire du Monde » et une déclinaison opérationnelle pour la mise en œuvre des articles 5.3 et 5.5 de la recommandation adoptée lors de la 38^{ème} session de la conférence générale de l'UNESCO sur la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique.

Keywords:

Bibliothèques nationales ; coopération internationale ; coopération numérique ; sauvegarde numérique ; patrimoine écrit

Institution patrimoniale de premier plan, la BnF a pour mission de conserver et diffuser le patrimoine national mais également un patrimoine universel couvrant quarante siècles d'histoire des hommes et des idées. Ces collections contribuent de manière décisive à son universalisme et donnent à son action internationale une profondeur et une originalité qu'elle partage avec très peu de grandes bibliothèques dans le monde. Elles lui confèrent surtout une responsabilité toute particulière en matière de description, de conservation physique et numérique, de diffusion et de valorisation d'un patrimoine documentaire unique, qui est aussi un bien commun de l'humanité. Cette responsabilité, elle la partage avec d'autres institutions à l'étranger qui concourent avec elle à la sauvegarde de collections semblables ou complémentaires.

Engagée dans les associations internationales professionnelles comme l'IFLA ou l'ICOM, membre de nombreux réseaux de grandes bibliothèques nationales ou patrimoniales, la BnF participe à de nombreux programmes en faveur de la protection du patrimoine. Elle a ainsi hébergé le programme PAC (*Preservation and Conservation*) de l'IFLA. Elle se montre très active dans le réseau du Bouclier Bleu comme dans le comité français du programme « Mémoire du Monde » de l'UNESCO. Ses experts sont régulièrement sollicités pour des missions de formation et de conseil pour la mise en œuvre de politiques de sauvegarde (notamment au Mali dans le cadre du plan d'action de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine de Tombouctou, en Irak, en Côte d'Ivoire ou encore au Liban). Ces interventions se donnent dans tous les cas pour objectif le renforcement des compétences et la conservation préventive ; elles portent sur des collections pour lesquelles elle dispose d'une expertise et donc d'une légitimité avérée. En complément de ces actions sur site, l'établissement a mis en place en 2015 un stage international destiné aux professionnels étrangers et entièrement dédié aux problématiques de la conservation du patrimoine écrit¹.

Depuis cinq ans, la BnF s'est également engagée dans une politique résolue en faveur de la préservation numérique de ces mémoires et patrimoines partagés. Elle met à profit en cela une expérience de près de dix ans en faveur de la numérisation des collections conservées dans les bibliothèques françaises, leur conservation pérenne et leur diffusion dans Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. Aujourd'hui, elle met ses outils technologiques au service de son action de coopération internationale et développe des partenariats avec des institutions étrangères patrimoniales et de recherche désireuses de reconstituer un patrimoine national dispersé, de valoriser une histoire partagée avec la France ou de garantir une préservation pérenne à leurs collections.

Ces partenariats se déclinent sous plusieurs formes :

- a création avec ses partenaires de portails qui visent à constituer des ensembles numérisés permettant de relier des histoires et des patrimoines partagés ;
- a participation à des programmes de numérisation menés par ses partenaires afin de contribuer à la reconstitution de patrimoines nationaux dispersés dans le monde ;
- es opérations de sauvegarde numérique de patrimoines fragilisés ou en danger ;
- es actions de coopération au service de la diversité des langues et des cultures

¹ http://www.bnf.fr/fr/professionnels/accueils_et_stages_internationaux.html

Nous présentons dans la présente communication quelques-uns de ces projets.

Partager une histoire et un patrimoine liés



Portail France- Brésil



Portail France- Amérique



Portail France- Japon

Les **portails** « **patrimoines partagés** » ont pour objectif d'illustrer les liens unissant la France, à travers les collections de sa bibliothèque nationale, à l'ensemble du monde et de revisiter son histoire et son patrimoine. Ils permettent la constitution d'ensembles thématiques complémentaires et donnent accès à des documents dispersés entre les différents pays et institutions partenaires, permettant ainsi de reconstituer un héritage commun et de susciter des recherches croisées. Ils illustrent ainsi une politique d'accès numérique comme mode de valorisation d'un patrimoine partagé.

Ainsi, la coopération avec la **bibliothèque de la Diète**² a permis la mise en ligne en 2014 du portail France-Japon qui rend accessible au grand public et aux chercheurs les trésors des collections japonaises de la BnF. Il témoigne du choc de la rencontre des artistes français avec le Japon et de son importance dans le renouvellement des formes graphiques et du langage artistique tant pour les arts graphiques que pour les arts décoratifs et dans l'émergence de l'Art nouveau. Résultat d'un partenariat avec la **bibliothèque du Congrès**, le portail **La France en Amérique/France in America**³ explore, à travers cartes, estampes, textes imprimés, manuscrits, l'histoire de la présence française en Amérique du Nord du 16ème à la fin du 19ème siècle. L'histoire des relations entre la France et le Brésil du 16 siècle à l'époque contemporaine est retracée dans le portail **La France au Brésil/A França no Brasil**⁴, coproduit avec la **bibliothèque nationale du Brésil**.

D'autres projets sont en cours avec la **bibliothèque nationale de Chine**, la **bibliothèque nationale du Vietnam**, la **bibliothèque d'Etat de Russie**, la **bibliothèque nationale de Pologne** ou encore la **British Library**.

L'ensemble de ces portails a vocation à être réuni dans une collection numérique, « BnF/patrimoines partagés », unifié par une ergonomie identique, accessible sur les sites web et les bibliothèques numériques de la BnF comme de ses partenaires. Ils seront enrichis régulièrement, notamment par des contributions de chercheurs.

² <http://expositions.bnf.fr/france-japon/> et <http://www.ndl.go.jp/france/index.html>

³ <http://gallica.bnf.fr/dossiers/html/dossiers/FranceAmerique/fr/default.htm>

⁴ <http://bndigital.bn.br/dossies/franca-no-brasil/?lang=scnd>

Partager des collections nationales à valeur universelle

Une ouverture résolue aux projets de reconstitution numérique

La BnF entend soutenir, autant que ses moyens humains et techniques le permettent, les efforts engagés par des institutions étrangères pour reconstituer leur patrimoine national dispersé dans différentes institutions dans le monde.

Ces nouvelles formes de coopération numérique permettent à des Etats de reconstituer une mémoire collective avec des objets patrimoniaux dispersés du fait de circonstances historiques. Pour les institutions détentrices des collections, elles sont aussi l'occasion unique de bénéficier des compétences scientifiques de leurs homologues étrangers pour l'identification, la description et la valorisation de ces patrimoines. Pour l'ensemble des partenaires, elles sont systématiquement le début d'une coopération scientifique et technologique extrêmement stimulante.

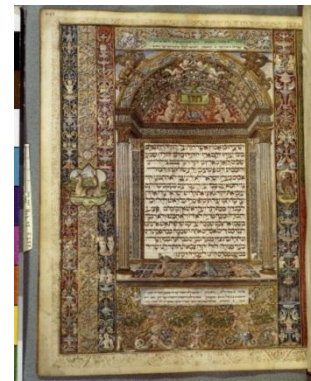
La Chine est un partenaire privilégié de la BnF en la matière. Ceci s'explique à la fois par la richesse des collections chinoises conservées à la BnF (près de 10 000 imprimés chinois anciens, recueils uniques d'estampes, cartes et photographies) et par les programmes ambitieux engagés par le gouvernement chinois pour la numérisation des documents conservés dans les collections chinoises comme par les institutions étrangères. Cette coopération associe la BnF à de nombreux partenaires chinois, dans le champ patrimonial et universitaire. Ainsi, un accord a été signé en 2015 avec **l'Université de Shandong** pour la participation de la BnF à un projet de recherche financé par le gouvernement chinois, qui vise à recenser les imprimés chinois anciens à travers le monde. Ce partenariat ouvre un immense champ pour la recherche et les études chinoises. Ce sont près de dix mille ouvrages chinois anciens conservés au département des Manuscrits de la BnF qui feront l'objet d'une description de haut niveau et seront, pour certains, numérisés. En moins de deux ans, la BnF pourra donner accès à l'intégralité d'une collection exceptionnelle, insuffisamment exploitée par les chercheurs du fait de sa faible visibilité dans ses catalogues et sa bibliothèque numérique. L'Université de Shandong prévoit quant à elle une valorisation dans un portail réunissant l'ensemble des collections qu'elle aura numérisées dans le monde, permettant ainsi de reconstituer virtuellement des collections uniques.⁵

Une coopération numérique de même nature a été engagée en 2014 avec la **bibliothèque centrale de Taipei**. Au terme d'échanges scientifiques fructueux, décision fut prise de décrire et numériser une centaine d'éditions anciennes de livres chinois antérieurs au règne de l'empereur Qian Long. Ils sont désormais accessibles au public à la fois dans la bibliothèque numérique de la BnF et dans celle de Taipei.

En Turquie, un programme de numérisation de la presse ottomane en langue française, piloté par l'Institut français d'études anatoliennes et la fondation turque SALT Research, est en cours d'achèvement. Il permettra de donner accès à l'ensemble des titres turcs de langue française conservés dans les collections turques et françaises. Là encore, les documents seront diffusés et valorisés à la fois dans la bibliothèque numérique de la BnF et dans la bibliothèque numérique de son partenaire.

⁵ Dans ce type de projets, la réutilisation des données et fichiers est réservé à des usages non-commerciaux et de recherche.

En mars 2016, c'est avec la **bibliothèque nationale d'Israël** qu'un accord a été passé pour la numérisation de la majeure partie des mille quatre cent manuscrits hébreux conservés au département des Manuscrits de la BnF (soit 560 000 pages). Parmi ces derniers, l'on retrouve des dizaines de bibles du XIII^e siècle, des manuscrits de littérature juive traitant de la kabbale, des ouvrages de philosophie ou de sciences, des poèmes liturgiques et des essais. Ces documents seront disponibles en haute définition dès l'automne 2017 dans la bibliothèque numérique de la BnF. La bibliothèque nationale d'Israël en assurera la diffusion sur un site dédié. Les internautes y trouveront près de 75 000 manuscrits hébreux dispersés dans une centaine d'institutions dans le monde (British Library, Bibliothèque du Congrès, Deutsche Nationalbibliothek, Bibliothèque Vaticane ...)



Hébreu 1011 - BnF

Le don numérique pour effacer les frontières

Souvent d'envergure, portant sur des corpus importants, ces opérations prennent aussi régulièrement la forme de dons des copies numériques de documents uniques pour l'histoire et le patrimoine du pays partenaire.



Pelliot sanscrit. Pelliot sanscrit autres séries. Pelliot sanscrit Dunhuang. Image imprimée d'Avalokitesvara - BnF

C'est ainsi que le président de la BnF a remis en avril 2015 au directeur de l'**Académie de Dunhuang** les fichiers haute définition de l'ensemble des manuscrits de Dunhuang conservés au département des manuscrits de la BnF, numérisés dans le cadre du programme international *International Dunhuang Project*. Ces fichiers ont également fait l'objet d'un don à la bibliothèque nationale de Chine, avec laquelle la BnF a engagé un important programme de numérisation portant sur les relations diplomatiques, culturelles et scientifiques entre la France et la Chine.



[Le jardin de la Clarté parfaite] : [Palais d'été, Pékin] / [peinture de Tang Dai et Shen Yuan ; en regard, poème de l'empereur Qianlong, calligraphié par Wang Youdu] – BnF

Une coopération scientifique très fructueuse avec l'**éditeur Shanghai Far East Publishing** a permis la réalisation d'un fac-similé des *Quarante vues de l'ancien Palais d'Été de Pékin "Yuanming Yuan"*, document unique conservé à la BnF. Ce partenariat a donné lieu à une grande exposition à la **Bibliothèque nationale de Chine**, qui conserve désormais un exemplaire du fac-similé, ainsi que les fichiers très haute définition à des fins de préservation pérenne. La coopération se poursuit avec cet éditeur pour la réalisation d'un fac-similé des *Tableaux des peuples tributaires de la grande dynastie impériale de Chine*, projet plus ambitieux encore par son volume.

Sauvegarder et faire connaître des patrimoines en danger

Une solidarité qui s'impose en situation de crise

Depuis de nombreuses années, la BnF participe à des opérations visant à reconstituer des collections détruites suite à des catastrophes humaines ou naturelles. Elle s'est ainsi impliquée dans le projet d'une bibliothèque numérique haïtienne, qui visait à reconstituer le patrimoine de la **bibliothèque nationale haïtienne** et de trois autres bibliothèques patrimoniales endommagées lors du séisme du 12 janvier 2010. Par la numérisation systématique de ses propres documents relatifs à Haïti, par l'expertise qu'elle pourrait apporter à la mise en place de chaînes de numérisation, par l'organisation d'une coopération avec les autres bibliothèques, notamment nord-américaines, la BnF voulait contribuer à la reconstitution de la mémoire haïtienne⁶. De même, au lendemain de l'incendie de l'Institut d'Égypte en 2012, elle a proposé de contribuer à la reconstitution numérique des collections atteintes en fournissant les fichiers numériques de fonds portant notamment sur l'expédition de l'armée d'Orient (1798-1801).

Le cas du **Cambodge**, qui a connu de terribles destructions pendant les guerres et la période des Khmers rouges en est un autre exemple : la BnF conserve ainsi des manuscrits khmers, et ce que l'on nomme Fonds indochinois, produit du dépôt légal de l'Indochine française (1926-1954), dont une partie publiée au Cambodge. Ces collections manquent à la Bibliothèque nationale du Cambodge, qui a plus largement connu une histoire tragique : les trois quarts des employés de 1975 ont été tués dans le génocide. Aujourd'hui, c'est justement autour de la conservation des traces du génocide qu'une mission d'expertise a été commandée à la BnF par les autorités cambodgiennes et l'UNESCO : l'objectif est la sauvegarde par la numérisation d'environ 400 000 pages d'archives (photographes de prisonniers, biographies, confessions, etc.) issues du centre de détention de Tuol Sleng (dit S-21), inscrites en 2009 au registre Mémoire du Monde et conservées par le Tuol Sleng Genocide Museum.

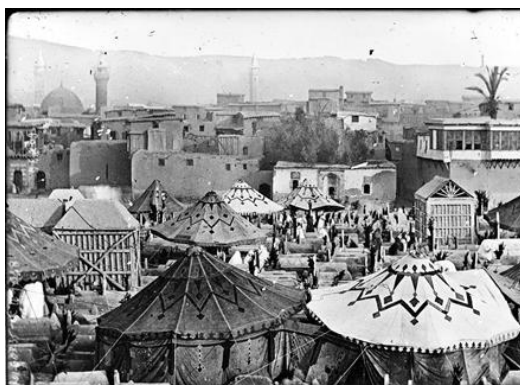
Une solidarité qui se construit dans la durée

Reconstituer des collections détruites, protéger des patrimoines menacés constituent des réponses aux situations de crise, souvent dans un sentiment d'urgence ou d'absolue nécessité. Faut-il pour autant méconnaître que l'anticipation et la collaboration sont les meilleures armes contre la disparition des patrimoines, et notamment de la diversité culturelle, qui, si elle n'est pas encore une espèce en danger, tend à disparaître peu à peu, dans une relative impuissance ?

A la fois berceau et creuset de la civilisation occidentale, la Méditerranée, tout au long des millénaires, s'est construite par le biais d'échanges matériels et immatériels, politiques, commerciaux mais surtout culturels et humains. Le Levant, extrémité orientale de la Méditerranée, rassemble plus particulièrement cette «géologie des cultures», ces couches anthropologiques de peuples, de langues et de religions en interaction continue. La sauvegarde et la valorisation des patrimoines de cette région constitue une priorité au regard de la situation de crise qui sévit depuis 2013, et tout particulièrement celui des chrétiens d'Orient. C'est pourquoi la BnF s'est engagée dans un projet de création d'une **Bibliothèque numérique du Levant**.

⁶ Ce programme est malheureusement suspendu, faute d'un soutien politique local.

Damas, campement de pèlerins allant à La Mecque :
[photographie de presse] / [Agence Rol]



[Jérusalem : vue panoramique prise du Mont des Oliviers] :
[photographie] / Joseph Philibert Girault de Prangey, BnF

Ce projet réunit à ce jour sept bibliothèques de recherche constituées depuis le 18^{ème} siècle par des institutions françaises ou des congrégations religieuses. Elles témoignent, à travers des collections patrimoniales uniques mais encore peu connues, des échanges culturels intenses qui constituent l'identité de l'Orient méditerranéen : l'Institut dominicain d'études orientales (IDEO), l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) et le Centre d'études alexandrines en Egypte, l'Institut français du Proche-Orient et la Bibliothèque orientale de l'Université Saint-Joseph au Liban, l'Ecole biblique et archéologique de Jérusalem, l'Institut français d'études anatoliennes en Turquie. D'autres bibliothèques ont témoigné de leur intérêt et devraient rejoindre le projet en 2017. Le portail pourrait notamment intégrer des fonds dont il ne reste souvent plus que la trace numérique, et notamment de manuscrits religieux issus de fonds irakiens et syriens.



Fragments. Copte 133 (1). Fragments 102-138, BnF

Cette bibliothèque numérique bénéficie d'un soutien en mécénat des Fondations Total et Plastic Omnium. Elle se donne pour double objectif d'assurer la sauvegarde physique et numérique de collections patrimoniales très partiellement numérisées et souvent conservées dans des conditions précaires et de les valoriser dans un portail collaboratif qui témoignera de la permanence et de la vitalité des échanges intellectuels et interreligieux au Levant. Sera ainsi reconstitué virtuellement le lieu d'échanges qu'a été l'espace méditerranéen à travers l'histoire. Multilingue, il donnera accès à plusieurs milliers de documents du domaine public : imprimés, manuscrits, cartes et plans, photographies, affiches, images et, à terme, documents sonores et audiovisuels.

Le portail contribuera à diffuser ce patrimoine au-delà des frontières nationales, afin d'en faciliter l'accès aux chercheurs et de favoriser de nouvelles recherches et travaux collaboratifs qui, à leur tour, témoigneront de la possibilité d'un dialogue continu entre les deux rives de la Méditerranée.

Les documents seront intégrés à la bibliothèque numérique de la BnF et la recherche bénéficiera de toutes les fonctionnalités développées par l'établissement pour ses propres collections nationales. Ils bénéficieront ainsi à la fois de la visibilité du site Gallica (15 millions de visiteurs annuels) et d'une garantie de conservation pérenne. L'agrégation de ces collections conservées dans des pays différents, traitant d'époques et de cultures différentes, aboutira à un partage numérique des fonds, et constitue une garantie forte de transmission de ce patrimoine.

Une même démarche était envisagée à Tombouctou par plusieurs acteurs internationaux, et demeure un objectif dès que la situation géopolitique le permettra.

Une solidarité qui fait vivre un réseau

C'est cette idée de solidarité en action qui a conduit la BnF à susciter la création, avec d'autres grandes bibliothèques nationales, du Réseau Francophone Numérique (RFN).

Le RFN est un consortium réunissant pas moins de vingt-six des plus grandes institutions documentaires de la Francophonie, sur l'ensemble des continents, qui fédèrent leurs efforts pour développer l'accès aux patrimoines écrits de langue française. Né en 2006, ce réseau témoigne, à travers des collections patrimoniales uniques, encore peu connues, souvent menacées de dégradation ou conservées dans des conditions difficiles, des échanges culturels intenses rendus possibles par le partage d'une langue commune.

Depuis la création du réseau, des actions de numérisation et de formations ont été entreprises dans plusieurs pays membres avec l'objectif de soutenir et d'accompagner les pays confrontés à des difficultés matérielles et de valoriser le patrimoine francophone sur le web. Lors de son assemblée générale d'avril 2015, les membres du Réseau ont décidé, sur proposition de la BnF, de mettre en commun leurs efforts et de créer une **Bibliothèque numérique pour la francophonie**. Ce projet fait l'objet d'une contribution de Driss Khrouz, secrétaire général du Réseau. Aussi est-il présenté brièvement ici.

« Gallica Marque Blanche » est née de la volonté de la BnF de mutualiser les développements réalisés pour la création et l'évolution de sa bibliothèque numérique. Elle permet de faire bénéficier ses partenaires de son expertise fonctionnelle et technologique et se concrétise par la réalisation d'une bibliothèque numérique construite sur la base de l'infrastructure Gallica mais paramétrable et personnalisable aux couleurs du ou des partenaire(s) contributeur(s). La BnF a proposé en 2014 au RFN de bénéficier de cette technologie, développée à l'origine pour ses partenaires français et qui sera pour la première fois déployée à l'international.

La bibliothèque francophone numérique bénéficiera d'un référencement optimum par les moteurs de recherche. Elle offrira à ses usagers, partout dans le monde, les fonctionnalités de recherche et de consultation issues de Gallica. Accompagnée de programmes de numérisation des patrimoines les plus menacés conservés par les institutions du Réseau, elle permettra leur conservation pérenne et leur diffusion. Elle contribuera ainsi à la fois à élargir la présence des patrimoines francophones sur le web et à préserver des collections pour certaines situées dans

des zones géographiques où la multiplication des crises politiques ou des catastrophes naturelles a souvent conduit à la dispersion voire à la destruction du patrimoine écrit (Madagascar, Haïti, Côte d'Ivoire, Niger, ...)

Enfin, la réalisation du projet s'accompagnera d'un transfert significatif des compétences, par la formation des chefs de projets des établissements participants et de leurs équipes techniques, illustrant ainsi l'objectif premier du RFN, celui d'une responsabilité partagée entre institutions patrimoniales francophones.

Un patrimoine universel, une responsabilité partagée

A travers les nouvelles formes de coopération internationale numérique décrites dans la présente communication, la BnF s'inscrit dans la continuité de sa mission de conservation physique d'un patrimoine universel dont elle assure depuis des siècles la responsabilité. Elle entend ainsi témoigner de l'attachement qui est le sien à l'universalité des patrimoines écrits.

Si son action s'appuie avant tout sur le partage de compétences et sur des expériences qui lui sont propres et lui confèrent légitimité, expertise et capacité d'innovation, la profondeur de son engagement est le prolongement de l'action diplomatique menée par la France depuis de nombreuses années en faveur de la diversité culturelle et de la valorisation des patrimoines nationaux. En témoigne l'initiative conjointe des gouvernements français et irakien de la première résolution sur la protection du patrimoine irakien adoptée par le Conseil exécutif de l'UNESCO à l'automne 2014, dont s'inspire celle adoptée en avril 2015 condamnant les destructions du patrimoine en Irak, en Syrie et en Lybie.

La BnF entend traduire par ses actes l'esprit de l'initiative clef 3 de l'IFLA et des recommandations de l'UNESCO et notamment du programme « Mémoire du Monde » en faveur de la préservation du patrimoine mondial et de la diversité culturelle. En permettant à des communautés ou Etats de reconstituer une mémoire collective avec des éléments patrimoniaux essentiels dispersés du fait de circonstances historiques, elle s'engage résolument en faveur dans ce qui pourrait constituer le versant numérique du programme « Mémoire du Monde » et la concrétisation opérationnelle de la recommandation adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO lors de sa 38^{ème} session (juillet 2015) sur la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique, et tout particulièrement de ses articles 5.3 et 5.5 relatifs à la coopération internationale.

Par sa dimension collaborative, enfin, elle cherche à donner sens à l'idée même de coopération internationale, fondée sur le partage des savoirs et des savoir-faire. Mais la préservation, la diffusion et la valorisation de patrimoines considérés comme un bien commun de l'humanité ne peut reposer sur les efforts de quelques acteurs dépositaires d'un patrimoine certes prestigieux mais nécessairement limité. Elles relèvent d'une responsabilité collective du patrimoine mondial qui, avec le numérique, peut pour la première fois depuis des siècles s'affranchir des frontières héritées de l'histoire et de ses vicissitudes. C'est un rendez-vous que nos bibliothèques ne peuvent pas manquer.

Acknowledgments

Que Geneviève Clavel et Bruno Racine trouvent ici l'expression de ma reconnaissance pour leurs encouragements et leur relecture.

Cette contribution doit énormément à la relecture critique, à la complicité intellectuelle et aux heures de travail partagées avec Franck Hurinville, chargé de mission pour l'action internationale à la Bibliothèque nationale de France.

References

Recommandation sur la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique

<http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002339/233916f.pdf>

IFLA Strategic Plan 2016-2021

<http://www.ifla.org/files/assets/hq/officers/key-documents/draft-strategic-plan-and-key-initiatives-full-version.pdf>

Subrahmanyam, Sanjay. Aux origines de l'histoire globale : leçon inaugurale du Collège de France, [Fayard](#), 2014, 62 p. (ISBN 978-2213681504)

Subrahmanyam, Sanjay. Leçons indiennes : itinéraires d'un historien (Delhi, Lisbonne, Paris, Los Angeles), trad. de Jacques Delarun, Paris, Alma Éditeur, coll. « Essai Histoire », [2015](#), 353 p. (ISBN 978-2362791390)

Nyffenegger, Isabelle et Piffault, Olivier. Patrimoines en danger, une responsabilité en partage. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 7, 2016, p. 70-81. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-07-0070-006>>. ISSN 1292-8399.